

**Monsieur et Madame LAMACHE Christophe
1 rue de l'Eglise à Aussac
16560 AUSSAC VADALLE
0645962511
famille.lamache@yahoo.com**

*Monsieur Gérard LIOT
Maire d'AUSSAC VADALLE*

Objet : demande de recours gracieux

Monsieur le Maire,

Par la présente et pour faire suite à la lettre AR du 24 mai 2025, nous vous informons que nous sollicitons un recours gracieux dans le cadre de la piétonnisation de la rue de l'Eglise d'Aussac. En effet, vous nous avez adressé par un message datant du 25 juillet 2025, l'arrêté A_2025_79 portant création d'une zone piétonne rue de l'Eglise à Aussac.

Or,

- Les riverains n'ont jamais été concertés et sont opposés à ces dispositions.
- Les conditions d'insécurité évoquées, semble-t-il, au conseil municipal, ne sont pas fondées. (Aucun incident, aucun accident, aucune main courante, aucune plainte déposée n'ont été recensés)

D'autre part,

L'accès libre et sans contrainte des véhicules des habitants n'est pas garanti par l'article 5 de l'arrêté, il ne s'agit pas simplement d'une dérogation de circulation mais surtout d'un droit à l'accès total et permanent des propriétés qui ne peut être soumis à autorisation ponctuelle.

Au vu de ces quelques informations, nous estimons que votre décision est injustifiée et vous prions de bien vouloir procéder au retrait de l'arrêté dans les meilleurs délais.

Dans l'attente d'une réponse à ma requête, veuillez d'agrément, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

12 Septembre 2025

SD : 87001241214990K

Déposé le : 12.09.2025

51P2550065R00001

LR R1 AR



Mairie d'Aussac-Vadalle
Monsieur Gérard LIOT
RUE DE LA REPUBLIQUE
16560 AUSSAC VADALLE



51P2550065R0000120102